Le Vendredi 5 Novembre et le Samedi 6 Novembre

ces jours-là seulement, vente au

Corset « Le Prodigieux » à 6.25

pour dames les tailles depuis la TAILLE 58 jusque la TAILLE 70 inclusivement : 22, rue St-Georges, à Roubaix; 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing. 74674

WATTRELOS

EFFETS DE L'INCONDUITE

SCENES DE FAMILLE PENIBLE

M. Caillet, commissaire de police, vient d'instruire un petit drame de famille causé par l'inconduite d'un jeune homme de 20 ans.

Les époux Tesson, rue Carnot, cour Gertgen, ont deux fils : l'aîné, François, 20 ans, qui travaille très peu et déjà connu par diverses condamnations pour vols d'effets et pour violences; le cadet, Désiré, se conduit bien. Le 16 octobre dernier, François, qui travaillait depuis quelques jours à la filature de MM. Motte et Porisse, se blessa à la main; il devait reprendre le travail hier mardi. Comme il avait touché de l'argent comme indemnité de blessure, sa mère lui fit remarquer qu'il devrait au moins lui rembourser ses frais d'entretien, d'autant plus qu'il ne travaille que peu régulièrement. Le jeune fileur prit mal l'observation, et comme il avait dépensé cet argent à acheter un revolver, des bottines, des cravates, comme ce revolver devait, paraît-il, servir à tuer une jeune fille de Roubaix, sa mère finit par lui dire, outrée d'une légitime indignation, que peut-être il s'était blessé volontairement.

Le mauvais fils s'élança sur sa mère, la frappa d'un tisonnier à la main, qui fut cruellement meurtrie; mais la femme qui est robuste, se sentant menacée de mort, réussit à s'emparer de l'objet, un lourd tisonnier en fer, et se mit en devoir de réduire son fils exaspéré à l'impuissance. Elle l'atteignit à la tête, mais aussitôt elle fut saisie à la gorge par le forcené. Le père rentra à ce moment, et frappa à son tour son fils à coups de tisonnier. Celui-ci lâcha prise et alla se faire visiter par M. le docteur Leplat qui le fit admettre à l'hôpital, non pas que les blessures fussent graves, mais parce que le blessé disait qu'on ne voulait plus le conserver chez lui.

Son père alla le voir à l'hôpital et lui demanda : « Pourquoi es-tu à l'hôpital? Comment vas-tu? » Le bon fils répondit : « Quand je sortirai, je vous « aurai » tous les trois! »

François Tesson porte à la tête quatre ecchymoses qui ne présentent aucun caractère de gravité. Il sera poursuivi pour violences exercées sur ses parents.

VIEUX CHAMEAU! — Mme Desrachinois-Bacq contemplait les merveilles de l'étalage de la chapellerie Houtteman, Grand'Place, quand Mme Dillies, du Ballon, passant par hasard en ces lieux, bondit sur elle et lui administra une gifle sonore. Mme Desrachinois a porté plainte : « Je sortais du cinéma, dit-elle, j'ai vu dix mille chandelles. En me giflant, cette femme m'a dit : Tiens, attrape-ça, vieux chameau! » Ce à quoi Mme Dillies déclare : « Alors, c'est moi qui l'ai traitée? C'est bien elle, au contraire, qui m'a insulté de vieux chameau, et c'est pour ça que je lui ai donné une calotte. »

JEAN VANDEN BOSCH, Gradué en droit, diplômé des Facultés de Paris et Lille, 18, rue de Roubaix, Wes. Consultations de 5 à 7 h. 74611

VIOLENCES. — Une jeune fille, Léontine Vanlaele, 18 ans, aux Rallons, a été frappée par un jeune homme, Eugène Arechon, qui voulait, malgré elle, l'entraîner à Roubaix.

CONTRAVENTION POUR IVRESSE. — Deux contraventions pour ivresse ont été dressées le jour de la Toussaint à la charge de deux valets de la ferme Delmotte, Alidor Vandewalle et Joseph Lecluyse.

LA FEMME AUX PIEDS DE CAOUTCHOUC. — Célina Renoir, dont nous avons annoncé l'arrestation, au Mont-de-Piété de Roubaix, a été amenée dimanche dernier dans le cabinet de M. Houzix, juge d'instruction. Interrogée lundi, Célina Renoir nia toute participation à l'affaire de cambriolage du Petit-Tournai, à Wattrelos. Elle prétendit que les bijoux lui avaient été confiés par un étranger, dont elle ignorait le nom. Il va sans dire que le magistrat n'a pas ajouté foi aux déclarations de l'inculpée.

TOURCOING

Journée du 3 Novembre :

Bibliothèque communale de neuf heures à midi et de cinq à neuf heures.

Sept heures et demie, cours de diction Salle des Crick-Sicke.

Nos Conscrits

Profession et degré d'instruction

Le Bureau militaire de la Mairie vient de dresser une curieuse statistique qui ne manque pas d'intérêt. Elle nous renseigne sur le degré d'instruction et la profession des sept cent vingt et un jeunes gens de la classe 1908, qui, au début du mois dernier, ont franchi les portes de la caserne.

Au point de vue professionnel, ces jeunes soldats se répartissent de la manière suivante : ouvriers agricoles 6, en pierre 2, en bois 15, en métaux 80, en cuir 21, ouvriers de manufacture 238, boulangers 2, bouchers 7, cochers ou charretiers 49, tailleurs d'habits 7, bateliers 2, employés de commerce 102, employés des télégraphes 2, des chemins de fer 4, autres professions 174, sans profession 10. Le record est, on le voit, aux travailleurs industriels qui, chez nous, sont la grande majorité. Il n'y a pas même 2 p. c. de rentiers.

Au point de vue de l'instruction, la statistique nous donne des chiffres qu'il est permis d'accepter sous quelque réserve. S'il est vrai qu'un conscrit n'a rien à cacher du métier qu'il exerce et qui lui permet de gagner honorablement sa vie, en est-il de même lorsqu'on l'interroge sur son savoir intellectuel? Jadis un illettré ne rougissait pas de son ignorance, et il l'eût déclarée sans fausse honte, mais aujourd'hui, en ce siècle de lumière, et l'amour-propre aidant, qui donc voudrait encore avouer exactement et franchement ce qu'il sait? Les illettrés étant rares, personne ne prétend plus l'être. Quoi qu'il en soit et même en tenant compte de ces réserves bien naturelles, on est heureux de reconnaître que les conscrits tourquennois sont loin d'avoir gaspillé les leçons de l'école. Si la grosse majorité ne possède rien de plus que la modeste instruction résumée en ces deux termes : lecture et écriture, du moins le nombre des illettrés avoués n'atteint pas un pour cent. La statistique a compté dans le nombre cinq jeunes gens ne sachant ni lire ni écrire, 1 sachant lire seulement, 694 sachant lire et écrire, 4 ayant une instruction plus développée et enfin, 9 pourvus du baccalauréat. Ceux dont on n'a pu vérifier l'instruction sont au nombre de huit.

A ces chiffres, le Bureau militaire en a joint d'autres relatifs à la taille des jeunes soldats. Il nous apprend que le plus petit mesurait 1 m. 46 et le plus grand 1 m. 88. Somme toute, en fait de stature et d'instruction, il y a peu de nains et peu de géants. Nous sommes donc dans la moyenne et comme « in medio stat virtus », la statistique peut être regardée comme satisfaisante.

Les funérailles de M. François Delemasure

Ancien conseiller municipal

Mardi matin, à dix heures, ont eu lieu en l'église Saint-Christophe, au milieu d'une grande affluence, les funérailles de M. François Delemasure, vice-président du Cercle du Petit-Château, ancien conseiller municipal, décédé le 20 octobre dans sa 69e année.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lelong, Honoré, Delepoulle, Mullié, Liétar, Desvignes.

Le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant : clergé, couronnes offertes par le personnel de la maison de M. Delemasure, le cercle du Petit-Château, les Anciens Combattants; le corbillard, la famille et l'assistance.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers le cimetière du Pont-de-Neuville, où a eu lieu l'inhumation.

Trois discours ont été prononcés, par MM. Jules Watteeuw, au nom du cercle du Petit-Château, Leroy-Rey, au nom des Anciens Combattants et par M. Jean-Louis Heulst, président de l'« Echo de la Frontière » dont le défunt était un des bienfaiteurs.

DISCOURS DE M. WATTEEUW

Messieurs, il nous est impossible de ne pas ressentir une poignante émotion, en songeant que, dans quelques instants, nous allons être séparés d'un homme qui fut notre ami pendant de longues années et que la mort vient de ravir à notre affection.

Qu'il nous soit permis, au moment de cette cruelle séparation, de manifester combien est douloureusement ressentie cette épreuve qui déchire brusquement les liens qui nous unissaient et nous ravit l'ami auquel nous étions si intimement attachés.

Au moment où cette tombe va se refermer, je viens, au nom du « Petit Château », remémorer nos souvenirs reconnaissants pour celui qui fut notre bienfaiteur.

En 1873, François Delemasure fondait le « Cercle des Carabiniers du Petit Château ». Sous sa présidence, la société prit un tel essor qu'en quelques années elle devenait le plus beau fleuron de la Fédération des Flobertistes du Nord et du Pas-de-Calais.

Elle fut dotée d'une fanfare, d'un stand magnifique et, partout, en l'acclamant, on vantait l'aménité, la bonhomie et cordiale de celui que nous pleurons aujourd'hui.

En 1890, François Delemasure fut nommé vice-président du « Cercle du Petit-Château », et, depuis cette époque, les suffrages unanimes des membres du Cercle avaient, chaque année, consacré le renouvellement de cette marque d'estime et de sympathie. Oh! combien il en était digne, notre cher François; sa bonté proverbiale n'avait d'égale que sa générosité.

Quand un don nous parvenait, nous savions que c'était, une fois de plus, la main de François qui s'était ouverte, cette main si large et si discrète qui faisait le bien pour la seule satisfaction du devoir accompli.

Les hommes comme lui ne meurent pas tout entiers; leur souvenir impérissable demeure parmi tous ceux qui l'ont connu en mémoire de leur amour du bien et de leur existence si honnêtement remplie.

Le nom de François Delemasure restera gravé dans nos cœurs et la main de la reconnaissance l'inscrira au livre d'or de notre chère société du « Petit Château ».

Tu nous quittes, cher François, mais nous sommes consolés en songeant que, toi qui fus un fervent, un modèle de croyance, tu as reçu là-haut ta récompense.

Adieu! cher François, adieu!

DISCOURS DE M. LEROY

Les jours de deuil que nous traversons sont encore rendus plus tristes par la mort de l'ami dévoué que fut pour nous François Delemasure.

Ancien officier de mobiles, il avait fait bravement son devoir à l'armée du Nord et, lors de la fondation de notre Société des Combattants de 1870, il fut un des premiers à répondre à notre appel.

Il comprenait le but que nous poursuivions. Il estimait comme nous que ceux qui avaient été mis sur le champ de bataille ne devaient pas rester des indifférents l'un pour l'autre après la guerre, qu'ils se devaient un mutuel appui afin de conserver dans leurs rangs le feu sacré, l'amour du drapeau.

Peu de temps après la guerre, en 1872, il avait lui-même fondé, dans le but de former des tireurs, une section de carabiniers au « Cercle du Petit Château ». En quelques mois, il avait su grouper autour de lui de nombreux jeunes gens qui, pendant des années, remportèrent dans tous les concours de la région et de l'étranger, les plus brillants succès.

Son caractère bienveillant et affable lui gagnait tous les cœurs; son bon sourire savait obtenir sans difficulté ce que d'autres auraient en vain sollicité. Et ceux qui, comme nous, l'ont connu dans l'intimité, ont pu apprécier les trésors de bonté que renfermait cette âme d'élite.

Nous perdons en François Delmasure un de nos meilleurs camarades, mais nous avons la consolation de penser que nous avons au ciel un protecteur de plus, car il est mort en bon chrétien, comme il avait combattu en bon soldat.

Puisse cette pensée apporter quelque adoucissement à la douleur de sa veuve éplorée, de son fils et de toute la famille.

Adieu! cher ami François, les Combattants de 1870 ne t'oublieront pas. Ils espèrent que tu leur tiendras toujours ouverte la brèche par laquelle ils devront passer, pour te rejoindre un jour au séjour des élus.

Enfin, M. Heulst a exprimé les sentiments de profonde reconnaissance de la société l'« Echo de la Frontière » envers son fidèle et généreux bienfaiteur.

MARIAGE. — Le 10 novembre, en l'église de Montclar (Lot-et-Garonne), aura lieu le mariage de M. Urbain Verhaeghe, de Tourcoing, licencié en droit, receveur de l'Enregistrement à Montaigu (Tarn-et-Garonne), avec Mlle Berthe Arade, de Matalou (Lot-et-Garonne).

L'ALLIANCE FRANÇAISE. — Dans sa réunion du 28 octobre, le Comité local de l'Alliance Française a désigné M. J. Petit-Leduc, comme délégué, en remplacement du regretté M. Victor Vasseur.

Sous la généreuse impulsion du Comité récemment réorganisé, et en particulier de son dévoué président, M. Louis Lorthiois-Herbaux, la section de Tourcoing a pris un essor remarquable; elle ne comprenait que 37 membres en janvier dernier, elle en compte actuellement 108, et la progression ne s'arrêtera pas à ce chiffre. Le Comité fait preuve de grande vitalité; c'est ainsi qu'il offrira aux adhérents de l'Alliance Française, d'accord avec la Société de Géographie, une conférence qui sera donnée, dimanche prochain, 7 novembre, à 5 heures et demie précises du soir, à l'Ecole de Musique, par M. E. Blondel, architecte, président de la Section Artistique de l'Institut de Carthage, sur « La Tunisie artistique et pittoresque ». Cette conférence sera des plus intéressantes; en effet, M. Blondel, qui habite Tunis depuis 20 ans, s'est spécialement attaché à l'étude des industries d'art arabe en Tunisie, et il possède une collection de clichés remarquables et inédits qui seront projetés à la lumière oxydrique.

Pour en revenir à l'Alliance Française, nous ne pouvons qu'applaudir sans réserve à tous les efforts tentés en vue de développer cette œuvre éminemment patriotique. Dans une région industrielle comme la nôtre, plus encore peut-être que dans toute autre, on ne saurait oublier que partout où sera répandu l'usage de la langue française, se répandra en même temps, l'attrait de l'article français.

L'Alliance Française collabore donc indirectement à l'extension des débouchés pour les produits nationaux, en façonnant en quelque sorte la clientèle étrangère au goût français. C'est, par conséquent, à la fois, un but patriotique et économique que l'Alliance Française poursuit; dans de telles conditions on ne saurait se désintéresser de cette œuvre étant donnée surtout la minime cotisation de six francs qu'elle demande à ses adhérents.

Rappelons pour ceux qui l'ignoreraient encore que l'Alliance Française se propose :

« 1° Dans nos colonies et dans les pays de protectorat, de faire connaître et aimer notre langue, car c'est là peut-être le meilleur moyen de conquérir les indigènes, de faciliter avec eux les relations sociales et les rapports commerçaux, de prolonger au-delà des mers, par des annexions pacifiques, la race française, qui s'accroît trop lentement sur le continent.

» 2° Partout ailleurs, d'entrer en relations avec les groupes de Français établis à l'étranger, afin de maintenir parmi eux le culte de la langue nationale, avec les amis de la langue et de la littérature françaises, quels que soient leur race, leur nationalité et leur culte, afin de resserrer les liens de sympathie littéraire, et morale qui unissent la France aux autres peuples; de seconder, soit dans le Levant, soit dans les contrées encore barbares, les missionnaires français des divers cultes ou les maîtres laïques français, pour la fondation et l'entretien d'écoles enseignant la langue française. »

Impossible de rencontrer un programme à la fois plus éclectique et plus large à tous égards.

UNE ARRESTATION. — Les agents du service de la sûreté, ont arrêté mardi soir, vers quatre heures, J.-B. Destailleurs, 42 ans, sans domicile fixe, recherché en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Delalé, juge d'instruction, à Lille, sous l'inculpation d'abus de confiance.

On se souvient peut-être, que Destailleurs avait été chargé, le 8 octobre dernier, par Mme Vanheck, née Madeleine Cornil, cabaretière, demeurant rue de la Latte, de se rendre à la recette des contributions indirectes, pour acquitter les droits de licence du quatrième trimestre, soit vingt-six francs trente-cinq. Destailleurs disparut avec cette somme.

Il sera déféré au Parquet aujourd'hui.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES complètes d'usines et d'appartem. Nombr. référ. sur place. **Decouflange et Leizeau.** Tél. 14.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Dans la matinée de mardi, vers dix heures du matin, M. Henri Desplechin, 22 ans, demeurant rue du Beau-Laurier, 38, à la Croix-Rouge, entrait à l'Hôtel des Postes, place Charles-Roussel, laissant à la porte sa bicyclette.

Lorsqu'il sortit quelques minutes plus tard, il constata qu'un audacieux malfaiteur avait dérobé la bécane. Celle-ci est à cadre noir, garde-boue jaunes et poignées de même couleur.

Une enquête est ouverte par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Duvillier-Watine, rue du Tilleul, un fileur, M. Jules Lepers, 31 ans, demeurant rue du Tilleul, 44, en marchant sur des débris de verre, s'est fait une blessure au pied droit; dix jours de repos, docteur Debuchy. — Aux Etablissements François Masurel frères, aux Francs, une dévideuse, Mlle Maria Montaigne, rue d'Elbeuf, 56, en nettoyant un métier, s'est fait une plaie à l'index droit. M. le docteur Decherf a prescrit un repos de trois semaines.

HALLUIN

Imprudence d'enfant

Un jeune garçon grimpe dans une cheminée d'usine et fait une chûte de 35 mètres. L'état de la victime est grave

Un accident d'une réelle gravité vient de se produire à Halluin. Un enfant de dix ans, pendant l'absence des ouvriers maçons, a grimpé à l'intérieur de la cheminée d'une usine en construction. Le malheureux bambin, on ne sait comment, a fait une chute et a été retrouvé gisant sanglant et inanimé, par ses compagnons de jeu. Son état est tellement grave que le médecin n'a pu encore se prononcer sur les suites de cet accident.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur ce pénible événement qui a produit en ville une émotion considérable.

Un industriel halluinois, M. Deherripon fait actuellement édifier à l'extrême frontière, rue de la Lys, un important tissage. Les bâtiments qui sont presqu'achevés, sont situés à une centaine de mètres de la route d'Halluin à Bousbecque, à peu de distance du hameau des Barques, territoire de Menin. On accède au nouvel établissement par un chemin privé, à l'entrée duquel l'entrepreneur, Mme Wallard, d'Halluin, avait fait placer un poteau portant un écriteau avec cette mention : « Défense de pénétrer dans le chantier ».

Or, hier, vers deux heures, pendant que les ouvriers étaient au repos, un groupe de jeunes enfants habitant les environs, entrèrent dans la nouvelle usine. L'un d'eux, Achille Devos, 10 ans, plus hardi que ses compagnons, se dirigea vers la salle destinée aux générateurs. Là, s'ouvre une galerie, sorte d'aqueduc, long environ de 20 mètres, haut de un mètre et large de 60 centimètres. Cette galerie communique à la cheminée laquelle mesure 35 mètres de hauteur et possède à la base, un diamètre extérieur de 1 m. 35. L'orifice de la galerie avait été fermé, au dire du directeur du chantier, M. Bruno Denorme, au moyen de pièces de bois, d'un sommier en fer et d'une brouette.

Ces matériaux ont-ils été ôtés de leur position par le jeune Devos? Nul ne peut le dire. Toujours est-il, qu'après être passé par la galerie dont nous parlons plus haut, l'enfant arriva à la base de la cheminée et au moyen de barreaux en fer, posés à l'intérieur, il accédait bientôt au sommet.

C'est là que le virent ses compagnons, alors qu'il faisait avec les bras des signaux les engageant à le rejoindre. Quelques minutes plus tard il disparaissait.

Un quart d'heure plus tard, un autre jeune garçon, René Vandeweghe, 12 ans, passant près de l'orifice de la galerie, entendit des plaintes; il y pénétra, et arrivé à la cheminée, il aperçut Achille Devos, étendu presqu'inanimé sur le sol; il faisait entendre de faibles gémissements et le sang s'échappait du nez, des oreilles et de la bouche.

Effrayé, le jeune Vandeweghe s'enfuit et arrivé sur le chantier appela au secours. Deux petites filles Elza Vandermeire, 9 ans, et sa sœur Madeleine, 12 ans, habitant les Baraques, et qui jouaient non loin de là, accoururent. René Vandeweghe leur conta ce qu'il venait de voir, et la plus jeune des fillettes, pénétrant à son tour dans la galerie, ramena bientôt, en le traînant, le blessé qui ne donnait plus signe de vie.

L'un des enfants se rendit dans la rue et revint accompagné de deux hommes qui transportèrent le malheureux chez son père, M. Ivo Devos-Delescluze, épicier, rue Basse, 28.

On juge de la douleur de la mère quand elle vit l'enfant inanimé, la tête toute ensanglantée. M. le docteur Mahieu, mandé aussitôt se rendit en toute hâte auprès du petit blessé. Ce ne fut qu'au bout de trois quarts d'heure qu'il parvint à le ranimer un peu. Il n'existe aucune blessure apparente, mais le médecin pense que dans sa chute le jeune imprudent s'est fait une fracture à la base du crâne.

Nous nous sommes rendus auprès de la victime de ce pénible accident. L'enfant était étendu sur une couchette improvisée, établie dans la cuisine de la maison. Bien que paraissant éveillé, il était en proie à une fièvre ardente et divaguait, prononçant des paroles sans suite, remuant sans cesse bras et jambes. Son état semble être très grave.

Aussitôt qu'il eut connaissance de l'accident, M. Thavernon, commissaire de police, se rendit sur les lieux et ouvrit une enquête. Plusieurs témoins ont été entendus, ainsi que M. Bruno Denorme, le directeur du chantier.

LINSELLES

Un soldat braconnier se blesse grièvement

Un jeune linsellois, M. Théophile Desmaréceaux, soldat au 6e régiment de chasseurs à cheval, à Lille, se trouvant chez ses parents, qui habitent le hameau de la Briqueterie, en congé de convalescence d'un mois obtenu à la suite d'une laryngite, ne vit rien de mieux, pour charmer ses loisirs, que de chercher à tuer quelques lièvres. Il n'avait pas de permis de chasse, mais cette difficulté ne l'arrêta pas. Armé d'un fusil adroitement dissimulé sous ses vêtements, il se mit donc en route à travers champs, dans la direction des Prés-Blancs, avec l'espoir de faire une chasse fructueuse.

Mais il avait compté sans la guigne qui bien souvent est le lot du chasseur, fut-il même braconnier. Et il advint qu'un accident se produisit : en sautant au-dessus d'un fossé, le braconnier inconsciemment appuya sur le chien du fusil, lequel s'abattit. Le coup partit et M. Desmaréceaux reçut la décharge de plombs dans l'aisselle gauche.

Perdant le sang en abondance, le blessé regagna son domicile où il arriva à bout de force. On manda M. le docteur Delbecque qui vint lui donner des soins. Le médecin n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure et il a fait admettre le braconnier malheureux à l'hôpital de Tourcoing. Le blessé a été placé dans le pavillon de M. le docteur Cateau. Le praticien se prononcera dans quelques jours sur les suites des blessures. On craint que Théophile Desmaréceaux ne doive subir l'amputation du bras.

En attendant, la gendarmerie d'Halluin a été prévenue et l'autorité militaire sera par ses soins informée du fait.

LES VETERANS DU TRAVAIL. — Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de la touchante cérémonie qui a eu lieu lundi à Linselles, à l'occasion de la remise solennelle de la médaille d'honneur du travail, à vingt-neuf employés ou ouvriers de l'établissement de M. Albert Masurel. Un détail à ajouter à ceux déjà donnés : parmi les nouveaux titulaires de la médaille, il en est un, M. Henri Dewitte, qui voit ses deux fils, MM. Pierre-Henri Dewitte et Paul Dewitte, ainsi que son gendre, M. Gustave Lefebvre-Dewitte, obtenir la même récompense. Cette particularité méritait, pensons-nous, d'être signalée.

RONCQ

LES PARENTS INDIGNES!

La fillette dormait avec les cochons!

La police de Roncq vient de relever un fait inouï, qui, certainement provoquera l'indignation de nos lecteurs. Le garde-champêtre Jules Olivier, effectuant une tournée hier matin, dans le quartier du Faubourg, était mis au courant de la conduite que tenait une femme, veuve Julie Prouvost, journalière, demeurant rangée des Cosaques. Cette femme, qui est mère d'une charmante fillette de 5 ans, faisait coucher cette dernière, disait-on, en compagnie des porcs.

Sans perdre un instant, le garde se rendit chez la veuve Prouvost. Le désordre le plus grand régnait dans l'habitation; il y faisait une saleté repoussante et une odeur nauséabonde s'en dégageait.

Le garde se fit indiquer la chambre à coucher de la petite fille; on la lui montra. Dans une pièce de petite dimension, il aperçut d'abord, grouillant parmi un tas d'ordures, cinq jeunes porcs, puis, dans une encoignure, une couchette d'aspect sordide. C'était là que dormait la malheureuse enfant.

M. Olivier rédigea de ce fait un rapport qu'il adressa à M. Lisparlette, commissaire de police, En attendant qu'une autre sanction soit donnée à cette affaire, une contravention a été rédigée à la charge de la mère indigne, pour infraction à l'article premier du règlement sanitaire.

LILLE

L'assemblée générale des gardes-champêtres du Nord

L'Association des gardes-champêtres du Nord a tenu son assemblée générale, à Lille, dans une salle de la « Brasserie de l'Hôtel-de-Ville ».

M. Duprez, garde-champêtre à Mouvaux, présidait, ayant à ses côtés MM. Mortreux, de Seclin, trésorier; Désiré Lesage, de Lomme; Louis Goubel, de Lesquin; Louis Potié, de Loos; Jules Ducourant, de Stennwerck; Adolphe Macke, de Marenne; Victor Delvigne, de Gommegnies et Jules Renotte, d'Anor, membres de la commission.

M. Duprez, président, en quelques mots, souhaite la bienvenue aux assistants qui se trouvent au nombre de 150 environ.

Deux superbes bronzes d'art sont ensuite offerts au président et au trésorier, qui remercient chaleureusement leurs collègues.

On procède ensuite à la lecture des comptes administratifs et le bureau en exercice est à nouveau réélu.

Après quoi l'on a examiné et approuvé les demandes de secours formulées par quelques membres de l'Association. Les secours ont été accordés.

NOMINATIONS DANS LES POSTES. — M. Taynal, ingénieur à Limoges est nommé ingénieur au contrôle des installations électriques industrielles à Lille.

M. Choffin, rédacteur à l'école professionnelle supérieure à Paris, est nommé sous-inspecteur à Lille (service électrique) en remplacement de M. Picault, nommé à Limoges.

M. Ménager, chef de centre de dépôt des télégraphes à Nice, est nommé receveur-chef du centre de dépôt à Lille-Central télégraphes, en remplacement de M. Baratin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

GENTLEMEN, pour être bien habillés, avec élégance, adressez-vous à la Compagnie Anglaise, Grand'Place, coin de la rue Neuve. Rayon spécial d'imperméables anglais, et pardessus de voyage tout faits ou sur mesure. Coupe élégante, façon soignée. 73473

LE FEU DANS UN HOTEL. — Un incendie s'est déclaré, au cours de la nuit de lundi à mardi à l'hôtel Delcourt, rue Solférino. Le feu, qui avait pris naissance dans la cave, gagna rapidement le premier étage. Pénétrant dans plusieurs chambres à la fois, le fléau se propageait rapidement quand M. Millat, docteur, aperçut les flammes. En hâte, il réveilla M. Delcourt, qui sortit précipitamment de sa chambre en tentant, mais vainement, de s'emparer de ses livres de caisse et de sa comptabilité. Les pompiers de la caserne Malus, qui avaient été mandés, accoururent, et, au bout d'une demi-heure d'efforts, parvinrent à se rendre maîtres de cet incendie. M. Delcourt évalue les dégâts, qui sont couverts par une assurance, à cinq mille francs environ.

M. Ponnavoy, commissaire de police, a ouvert une enquête sur les causes de ce feu, qui semble dû à la malveillance.

Quel bonheur en rentrant, de trouver la maison chauffée. L'exposition aux « Galeries Lilloises » vous offre un choix illimité des meilleurs syst. : charbon, gaz, pétrole. Pose grat. 88051d

UN TRAMWAY EN FEU. — Mardi, à onze heures du matin, un car D s'arrêtait en face de la gare pour laisser descendre ses voyageurs.

Tout à coup, la charrue s'enflamma et le feu gagna en un instant le plancher puis les banquettes des secondes classes.

Les employés ne pouvant se procurer l'eau nécessaire pour combattre les flammes qui déjà s'échappaient à l'extérieur de la caisse, refoulèrent la voiture jusqu'au parvis Saint-Maurice.

L'arrivée à cet endroit du tramway en feu suivi par une foule considérable, jeta un véritable trouble dans un cortège funèbre qui passait.

Enfin des employés de la compagnie réussirent à éteindre le feu et le car, complètement hors de service, fut remorqué jusqu'au dépôt.

Pour les estomacs délicats, pour remettre les intestins malades, prenez le

PAIN COMPLET

préparé sur les données médicales par la Boulangerie Parisienne, 7, rue St-Georges. Rx. Télép. 373 74465

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Mercredi soir, à 8 heures précises, répétition générale au « Café Français ».

TOURCOING. — **La Commission de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux Arts de Tourcoing** a l'honneur de rappeler à ses sociétaires que le banquet annuel aura lieu le samedi 6 novembre, à 7 heures du soir, au Café Moors, boulevard Gambetta. La liste de souscription se clôturera jeudi soir; les sociétaires sont donc priés de remettre leur souscription au plus tôt à M. Carlos Buffin, trésorier, 42, rue Carnot.

— **Fanfare des accordéonistes « Les Amis Réunis ».** — Répétitions partielles mercredi et vendredi, à 8 heures du soir, et le dimanche matin, à 9 heures, chez M. Weymeels, rue de la Cloche, 81

Nouvelles Religieuses

LA FÊTE DE LA TOUSSAINT

ROUBAIX

Paroisse Saint-Joseph. — Les communions ont été particulièrement nombreuses aux messes basses.

A la grand'messe, la chorale « La Renaissance » a exécuté une messe spécialement composée pour la circonstance, sous la direction de l'auteur, M. Peers, chef de la chorale. Les soli ont été interprétés par MM. Deloozé et Duforest.

L'assistance n'avait jamais été aussi nombreuse depuis plusieurs années.

Au salut du soir, le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Milleville, qui a montré que l'immortalité de l'âme et le bonheur du ciel étaient un besoin de la conscience intime de chacun de nous.

Le lendemain, jour des morts, à 5 h. 15, il y a eu une messe solennelle pour tous les trépassés de la paroisse et à 9 h., un obit pour les membres défunts de la Confrérie Sainte-Anne.

Saint-Rédempteur. — La fête de la Toussaint a été célébrée avec une grande solennité. L'église était décorée avec goût. Les fidèles se sont approchés en grand nombre de la Sainte-Table, à toutes les messes basses.

A la grand'messe, célébrée par M. l'abbé Colpin, curé, la chorale de la paroisse s'est fait entendre. Sous l'habile direction de M. Eugène Peers elle a magistralement exécuté la messe de Notre-Dame des Anges. Les soli ont été chantés par MM. G. Herchuez et E. Orange. Ce dernier a interprété à la perfection le « Sanctus », de Beethoven.

Les vêpres ont été chantées à 3 heures et le salut à 6 heures. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Pierre Delattre, professeur au Collège d'Antoing, qui a développé cette parole : « Ayez pitié de moi, vous qui êtes mes amis car la main de Dieu m'a frappé. » L'éloquent prédicateur a invité les fidèles à beaucoup prier pour la délivrance des âmes du purgatoire.

Les chants ont été exécutés par la maîtrise paroissiale. M. Eugène Peers a détaillé avec expression l'« Ave verum », de Balthazar Florence.

Mardi, à 9 heures, un obit solennel a été célébré pour tous les défunts de la paroisse.

HEM

La Toussaint. — Selon la coutume, une messe a été célébrée le lendemain de la fête de la Toussaint, dans les deux églises de la commune, à l'intention des habitants défunts.

A l'issue de ces cérémonies, les fidèles se sont rendus processionnellement au cimetière, où a eu lieu, en grande solennité, la bénédiction des tombes.

INTANTIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Ghesquières, curé de l'Arbrisseau, est transféré à Tourmignies. — M. Lequin, curé de Bousies, est transféré à Onnaing, en remplacement de M. Wiart, démissionnaire pour raison de santé.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre. — « L'Ane de Buridan ». — Pour la prochaine représentation (3e de l'abonnement), Baret jouera « L'Ane de Buridan », la pièce de MM. de Flers et de Caillavet, les célèbres auteurs du « Roi » et de « L'Eventail ».

La date de cette unique représentation de « L'Ane de Buridan » avec Baret, est irrévocablement fixée au dimanche 7 novembre. Elle aura lieu à l'Hippodrome, en matinée.

TOURCOING

Théâtre municipal. — Direction Santara frères (2e année). — Jeudi 4 novembre 1909 (bur. à 7 heures 3/4, rid. à 8 h. 1/4), 10e représentation de l'abonnement : première représentation de l'immense succès, création à Tourcoing : « Les Oberle » (Terre d'Alsace), pièce en 5 actes, de Ed. Harancourt, tirée du roman de René Bazin. — Prix ordinaire des places.

La location, pour cette représentation, est ouverte dès à présent au théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle entre Tourcoing et Roubaix (lettre E) et entre Tourcoing-Tourcoing circulaire, desservant la gare du Nord, la Croix Rouge, Pont-de-Neuville, rue de Gand et place de Tourcoing (lettre M).

— Dimanche 14 novembre, à 4 heures et demie, grand concert dans la salle des fêtes « La Ruche », rue de la Vigne, près de la gare des Francs, au profit des œuvres annexes du Syndicat des employés de commerce et d'industrie, section de Tourcoing, avec le concours de Mlle Clémentine Dekeyser, contralto; M. Jean Wibaut, professeur de chant; M. Georges Bondue, professeur de diction; M. Albert Heinrich, professeur de piano; les Norac's, duettistes de genre, et de plusieurs autres artistes de talent.

On trouve des cartes d'entrée : 1. Au siège du syndicat, café des Arcades, rue de la Gare; 2. chez M. G. Bondue, 50, rue Carnot; 3. Café du Domino, Grand'Place; 4. Café de la Balance, Grand'Place; 5. à la Ruche des Francs.

THEATRE DE ROUBAIX (FONTENOY)

Direction : Paul Douai. (6e année).

Tous les soirs à 8 h. 1/2 (Bureaux à 8 h.) l'immense succès de la Tournée René Gervais : **L'HOMME QUI TUE!... ou L'AFFAIRE DE L'IMPASSE**, pièce dramatique en 6 actes.

Dimanche 7 novembre, deux dernières en matinée à 3 h. 1/2 et en soirée à 8 h. 1/2. — Location rue Richard-Lenoir, 25. 74626

SALLE ARTISTIQUE 88, Rue des Champs. Roubaix.

Ce soir à **8 heures, SOIRÉE DE GALA.**

Même programme que dimanche et lundi. Entrée : Fauteuils, 0,50; Secondes, *0,30.* 74643d

NE PASSEZ PAS A LILLE

sans regarder attentivement les étalages de

MINET FRERES

Tailleurs et chemisiers, 6, r. des Manneliers. (Grande-Place de Lille). Suprême élégance. 46

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Paulignac. — 1. Au charbon; 2. Non. — *Aimant la convenance.* — Oui, vous pouvez offrir, mais n'insistez pas en cas de refus. — *A.H.C.* 147. — Nous ne la connaissons pas. — *E.C.* 54. Chez les changeurs. — *Un futur filateur.* — Pourquoi ne suivez-vous pas les cours de l'Ecole Nationale des Arts Industriels? — *Droit C.* — Vous trouverez à la librairie du *Journal de Roubaix* le Code de commerce de la collection Dalloz à 4 fr. 50. — *Wood Milne.* — Il est absolument impossible de vous fixer un prix même approximatif. — *D.M. Théâtre.* — Adressez-vous chez M. Jubé, rue de la Gare. — *A.Y.Z.* — Adressez-vous à M. l'abbé Tillieu, directeur, 37, rue du Collège. — *Un lecteur assidu.* — Adressez-vous à un coiffeur.

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre

ASTHME

Bronchite Chronique

EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS

GUERISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.

Mr CH. ESCOUFLAIRE, à BAUSIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI av